



PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du samedi 16 novembre 2019 à 11 h

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues par les statuts, l'assemblée générale annuelle s'est réunie à la salle dite « des chapeaux » (ancienne école) à 50450 GAVRAY, sous la présidence de Patrick PERRICHET, Président de l'association.

Etaient présents ou représentés 37 membres de l'association sur un total de 49 membres.

Le Président rappelle les points à l'ordre du jour :

- Accueil
- Rapport d'activité
- Rapport financier :
 - . approbation des comptes 2018
 - . budget prévisionnel 2019
- Rapport d'orientation
- Cotisation 2020
- Elections au Conseil d'administration :
 - . renouvellement du tiers sortant : Mesdames Liliane BRINDJONC – Jeannette GISBERGS – Rose Marie PERRICHET
 - . élargissement du Conseil d'administration : appel à candidatures

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport d'activité pour l'exercice 2019, annexé aux présentes, il est procédé à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier, annexé aux présentes, relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2018 qui fait ressortir un solde positif de 713.40 €, l'assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés. Elle donne quitus de leur gestion aux membres du bureau de l'association pour l'exercice écoulé.

Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2019, annexé aux présentes, il est procédé à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION



Après lecture du rapport d'orientation pour l'exercice 2020, annexé aux présentes, il est procédé à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation pour l'exercice 2020 à quinze euros (15 €).

Résolution adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le Président rappelle que, conformément aux statuts, l'assemblée doit procéder au renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration. Aucune candidature nouvelle ne s'étant présentée, les sortantes candidates à leur renouvellement sont élues à l'unanimité :

- Liliane BRINDJONC
- Jeannette GISBERGS
- Rose Marie PERRICHET

SEPTIEME RESOLUTION

Aucune candidature ne s'étant manifestée, le Conseil d'administration se compose de 13 membres.

La séance est levée à 12 h 30.

Le secrétaire

Bernard HEBERT

Le Président

Patrick PERRICHET